

Point sur le projet de loi LEN !!

Contre toute attente, l'assemblée a adopté en première lecture le texte initial de Nicole Fontaine : les travaux de Jean Dionis, le rapporteur de la commission économique, qui avait pourtant auditionné de très nombreux acteurs du net, dont les représentants de la Ligue Odebi, ont purement et simplement été classés verticalement...

Le texte qui sera présenté au sénat mi-avril est donc particulièrement répressif et irréaliste :

- 1) le net français passe en bloc sous l'autorité du CSA et de son pouvoir de sanction.
- 2) les hébergeurs et prestataires de forums sont changés en juges-censeurs de proximité, et se voient obligés de censurer les contenus allégués illicites par un tiers, quel qu'il soit. La censure interviendrait donc avant tout jugement.
- 3) la France devient le premier pays occidental à instaurer un filtrage aux frontières de son net, ce qui vaudra donc certes pour les systèmes p2p tels kaza ou e-mule, mais aussi -un exemple parmi d'autres- pour les sites de type "stop-esso" hébergés au Royaume-uni, l'appel au boycott étant autorisé au Royaume-uni, mais pas en France...
- 4) il est institué un délit de détention des logiciels malveillants : en l'état actuel de la rédaction du texte, toute victime d'un virus devient de facto un délinquant, seuls les chercheurs et les responsables sécurité étant explicitement à l'abri de ce délit de détention.

Nous vous transmettons une 'LEN pour les nuls' pour vous aider à vous y retrouver. Ce qui n'est pas du luxe, même les juristes spécialisés ayant du mal à comprendre ce que signifie le texte tel qu'il est actuellement rédigé...

laLENpourlesnuls.pdf

La ligue invite l'ensemble des internautes français à boycotter la fête de l'Internet cette année, en signe de protestation contre ce texte irréaliste et liberticide.

Enfin, un représentant de la Ligue sera l'invité du prochain chat 01 net :

Nous vous invitons tous à poser vos questions par avance, et à participer à ce chat:

<http://www.01net.com/rubrique/3394.html>

Soyez nombreux! et n'oubliez pas de signer la pétition, et de la faire connaître autour de vous: Pétition----->

ICI

La ligue Odebi

Dernières informations:
Des représentants de la Ligue et de la Fédération Informatique et Libertés se sont invités à la conférence de presse donnée au web bar hier matin par Mme Claudie Haigneré, Ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, au cours de laquelle elle présentait, en tant que Marraine, la Fête de l'Internet 2003.

La Ligue, la FIL, GlobeNet et Altern ont annoncé à Mme Haighneré et à l'ensemble des présents, un boycott de la Fête de l'Internet 2003, afin de faire barrage au Projet de Loi Fontaine (sur la 'confiance dans l'économie numérique') qui entendrait entre autre:

- changer les intermédiaires techniques du net français en juges/censeurs de proximité, faisant du net français une zone de *'non-justice'*, ou de justice privée, au prétexte que le net ne devrait pas être une zone de *'non-droit'*.

- imposer un filtrage aux frontières du net français, autant dire un Internet à la chinoise, alors que tous les experts affirment que ce filtrage serait inefficace, d'une part, et aurait des effets de bords dévastateurs (en particulier parce que filtrer un site pourrait entraîner le filtrage de milliers de sites parfaitement légaux) d'autre part.

Nous avons rappelé que la quasi-totalité des acteurs du net : associations, professionnels, ONG, ont protesté contre ce projet, en particulier lors de leur audition par le rapporteur Jean Dionis, et dénoncé le passage en force du texte du gouvernement, au mépris des avis recueillis auprès des acteurs en commission.

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 5 mars 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/2835-point-projet-loi-len.html>